

Docteur Jean-Paul BACQUET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

4e CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SCRUTIN DU 21 MARS 1993

Mesdames, Messieurs,

Le 21 mars 1993, les Français sont appelés à voter pour les élections législatives, et leur vote aura une double signification.

PREMIER ENJEU : UNE MAJORITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

EN 10 ANS, UN GRAND NOMBRE DE RÉFORMES QUI MODIFIENT VOTRE VIE QUOTIDIENNE ONT ÉTÉ VOTÉES :

- la **retraite à 60 ans**;
- la **cinquième semaine** de congés payés;
- le **revenu minimum d'insertion** pour les plus démunis;
- l'accès à la **protection sociale** pour tous les Français;
- l'allocation **autonomie-dépendance**;
- l'**impôt sur les grandes fortunes**;
- la **décentralisation**;
- la **lutte contre l'inflation** avec une monnaie forte;
- des avancées dans la **construction de l'Europe**;
- la **liberté de l'information** avec la multiplication des chaînes de télévision, la création des radios libres;
- la **priorité donnée à l'éducation**;
- la **protection de l'environnement** avec la création d'un véritable ministère et le vote des lois sur l'eau, loi contre le bruit, loi sur les déchets et loi sur la protection des paysages.

AUJOURD'HUI, CE BILAN N'EST PAS TOUJOURS APPRÉCIÉ A SA JUSTE VALEUR, PARCE QU'IL Y A DES OMBRES, et en particulier : **LE PROBLÈME DE L'EMPLOI.** Ce n'est pas un mal français, puisque s'il y a 3 millions de chômeurs en France, il y en a aussi 3 millions en Grande-Bretagne, 3 millions en Allemagne, 3 millions en Italie. C'est la conséquence de progrès technologiques, de la robotisation, de la mécanisation, de l'informatisation, **et où il fallait autrefois 100 personnes pour produire, il n'en faut plus que 10**.

LE DÉFI DE NOTRE SOCIÉTÉ POUR LES ANNÉES A VENIR EST CELUI DU PARTAGE QUI NE SERA OBTENU QUE PAR :

- des négociations sectorielles;
- une approche européenne du problème;
- l'incitation au travail partiel pour ceux qui le désirent;
- la remise en question des notions de compétitivité partout où ce n'est pas indispensable.

Le problème de l'emploi, au lieu de diviser les hommes politiques, devrait les rassembler pour qu'ensemble, ils puissent dans la **SOLIDARITÉ ET LE PARTAGE,** aider ceux qui sont privés du droit élémentaire au travail.

LA DROITE, après avoir défendu sans réserve M. Reagan aux Etats-Unis et Mme Tatcher en Grande-Bretagne, qui ont échoué gravement, PROPOSE DES «PSEUDO RÉFORMES» QUI NE SONT QUE DES RÉGRESSIONS SOCIALES.

- *LA DROITE veut la* ***retraite par capitalisation****, donc seuls les riches pourront se payer une retraite par l'assurance privée.*
- *LA DROITE veut développer la médecine à honoraires libres et donc favoriser la* ***médecine à deux vitesses.***
- *LA DROITE veut encourager la flexibilité des salaires et le travail intérimaire, donc le travail précaire et le* ***développement des «petits boulots».***
- *LA DROITE veut un SMIC pour les jeunes et un SMIC différent selon les régions, c'est-à-dire* ***supprimer le SMIC à court terme.***
- *LA DROITE veut augmenter les salaires directs par la diminution des cotisations d'allocations familiales des entreprises, c'est donc, soit la suppression des allocations familiales, soit leur financement par l'impôt.* ***Elle reprendra d'une main ce qu'elle donne de l'autre.***
- *LA DROITE veut dans le domaine agricole, continuer à encourager le productivisme qui ne peut que faire disparaitre les petites exploitations. Elle a d'ailleurs* ***clairement refusé de soutenir le gouvernement dans les négociations du GATT*** *en n'apportant pas son soutien au veto à la politique américaine.*

LA MAJORITÉ DE DROITE VIENT D'AUGMENTER LES IMPOTS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE PLUS DE 28 % ET LES IMPOTS DU CONSEIL RÉGIONAL DE PLUS DE 17 %.

ET DEMAIN DE COMBIEN AUGMENTERONT LES IMPOTS ?



André BRUGÈRE

Refusant les promesses électorales qui ne seront jamais tenues,

NOUS PROPOSONS UN CONTRAT POUR LA FRANCE EN RELEVANT SIX DÉFIS :

Confirmer le **rôle international de la France** en poursuivant sans ambiguïté la construction européenne.

Poursuivre le redressement économique de la France.

Tout mettre en œuvre pour faire reculer le taux du chômage.

Se battre pour conserver ou améliorer les acquis sociaux.

Le système éducatif se doit, aujourd'hui, d'être rénové, adapté au monde « contemporain ».

Il faut préserver les grands équilibres écologiques. La véritable écologie, c'est l'économie bien gérée, celle qui assure le développement harmonieux des villes et des campagnes.

DEUXIÈME ENJEU : ÉLIRE UN DÉPUTÉ POUR DÉFENDRE LA CIRCONSCRIPTION D'ISSOIRE

NOUS PROPOSONS :

- des permanences cantonales régulières pour rencontrer les concitoyens qui le désirent ;
- des réunions cantonales avec les maires et les adjoints pour étudier ensemble les problèmes de nos communes ; préparer ensemble des questions écrites ou orales au gouvernement, élaborer des propositions de loi ;
- faire, chaque année, une lettre compte-rendu d'activité parlementaire.

Ceci ne sera possible qu'en refusant :

- le cumul des mandats dans lequel l'élu ne remplit pas la mission qui lui est confiée ;
- les politiciens professionnels qui, dans leur pratique, s'éloignent chaque jour un peu plus de l'électeur.

NOUS VOUS ASSURONS DE NOTRE FERME VOLONTÉ A DÉFENDRE CETTE CIRCONSCRIPTION.

LES CANDIDATS

Docteur Jean-Paul BACQUET, *UN HOMME NEUF*

Depuis plus de 15 ans, il exerce la médecine générale à Coudes. Il est marié et père de deux enfants.

Maire de Coudes, il siège au bureau de l'association départementale des maires du Puy-de-Dôme et à la commission départementale d'incendie et de secours.

Il a succédé à Joseph Planeix à la présidence du SIVOM d'Issoire, qui regroupe 102 communes, et dont les attributions sont la gestion, la distribution de l'eau et l'assainissement.

Il est Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

SOLLICITÉ et SOUTENU par 65 MAIRES et de NOMBREUX REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS, sa candidature s'inscrit dans la perspective du renouveau politique.

André BRUGÈRE, *UN HOMME VRAI*

Né à Saint-Jean-en-Val. — Il exerce avec passion son métier de paysan à Saint-Rémy-de-Chargnat, où sa modeste exploitation est tournée vers la polyculture et l'élevage.

Il est maire depuis 1965. Conseiller général du canton de Sauxillanges depuis 1979. Il siège dans de nombreux syndicats intercommunaux.

Le 21 mars 1993,

Docteur Jean-Paul BACQUET et André BRUGÈRE

CANDIDATS DE L'ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRÈS PARTI SOCIALISTE



VU, les Candidats

Imprimerie CORNU & FILS - 63500 Issoire